

Le Thiavillois

Bulletin communal d'information de Thiaville-sur-Meurthe

596

Aout-Septembre



Soirée flam's des Amis de l'école



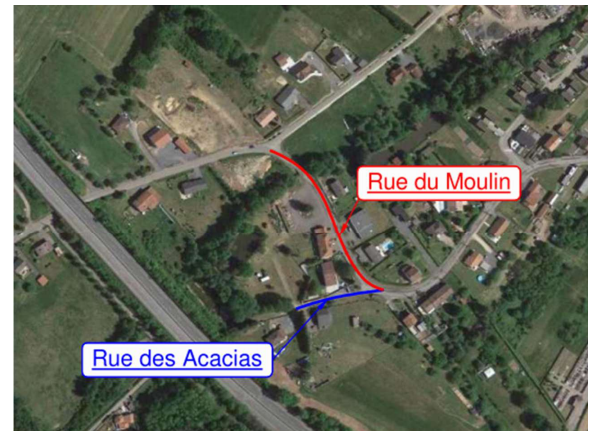
**Assemblée générale
26 septembre à 18h
salle Saint-Joseph**



Travaux rue du Moulin

La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) a décidé de réaliser le renouvellement du réseau d'assainissement des rues du Moulin et des Acacias. Ces travaux ont pour objet le renouvellement partiel du réseau d'assainissement rue du Moulin, la traversée du ruisseau des Grands Faings et la création d'une antenne rue des Acacias. La commune fera donc l'objet de travaux dans ces deux rues à partir de début octobre, pour une durée de 8 semaines (selon la météo).

L'entreprise Prestini a été retenue pour effectuer ces travaux, qui vont forcément entraîner une modification des règles de circulation. Les rues concernées seront fermées à la circulation, sauf pour les riverains. L'intercommunalité reste à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions. Une réunion hebdomadaire se tiendra sur le chantier si nécessaire. N'hésitez pas à contacter, si vous avez des questions sur le chantier,



le premier adjoint, conseiller communautaire, en charge du suivi du projet, qui assurera le lien entre les différents services.

Retour sur le centre de loisirs du Foyer Rural

Le centre de loisirs du Foyer Rural a eu lieu du 7 au 25 juillet. Environ 20 enfants par semaine y ont été accueillis. Chaque semaine était marquée par une activité spécifique, particulièrement appréciée des enfants. La première semaine était placée sous le signe de l'exploration en forêt ; La semaine suivante, les enfants se sont rendus à la piscine de Sarrebourg. Un mini-camp était également prévu, mais il n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Enfin, la célèbre et incontournable journée à Fraispertuis-City, toujours très attendue est venue clôturer les

activités. En dehors de ces journées spéciales, chaque matin, un groupe préparait des goûters dans un atelier cuisine (dont vous pouvez voir les réalisations sur la photo), tandis que d'autres s'adonnaient au bricolage. Les après-midis, un grand jeu différent était proposé chaque jour, adapté aux plus petits comme aux plus grands. Le dernier jour, la traditionnelle boum, très attendue, a permis à chacun de se parer de ses plus beaux atours pour briller ! Une chose est sûre : tous les enfants sont repartis ravis de leur séjour !

**Assemblée générale
du Foyer Rural
vendredi 24 octobre
à 18h, salle Poirel**



La section du tennis de table du Foyer Rural



Ce samedi 6 septembre 2025 s'est tenue la journée de rentrée sportive du club de tennis de table de Thiaville-sur-Meurthe. En préparation de la nouvelle saison, les joueurs se sont retrouvés pour disputer un tournoi interne amical, organisé en deux tableaux selon le classement de chacun.

Bénévoles remerciés

Cette journée a aussi été l'occasion de remercier les bénévoles du

Foyer Rural pour leur engagement et leur implication tout au long de la saison écoulée. Leur présence a permis l'organisation, dans d'excellentes conditions, du tournoi régional de décembre 2024 et des interclubs jeunes accueillis en février dernier.

Ces événements se poursuivront cette année avec le tournoi régional les 27 et 28 décembre 2025, et le club accueillera à nouveau les interclubs jeunes en février 2026.

Un repas convivial, organisé par le nouveau comité du club, a permis à tous de se retrouver, de faire connaissance et d'échanger.

3 équipes en championnat de France

Une saison pleine d'espoir où le club engagera, comme l'an dernier, trois équipes en championnat de France par équipes, qui débutera le dimanche 28 septembre. Une équipe, principalement composée de jeunes en pleine progression, se distingue : deux d'entre eux ont terminé leur saison précédente en remportant leur tableau d'interclubs jeunes.

Le comité tient à remercier chaleureusement les membres du Foyer Rural de Thiaville-sur-Meurthe, La municipalité pour la mise à disposition de la salle (représentée ce jour par le 1er adjoint), Les joueurs pour la belle saison passée et pour celle, encore plus prometteuse, qui s'annonce !

Appel aux dons pour la section football du Foyer Rural

Le club souhaite mener plusieurs projets essentiels pour son développement et son confort. Cela passe par l'amélioration de l'éclairage du stade pour offrir de meilleures conditions d'entraînement et de compétition, l'extension du local avec l'ajout d'un container, afin d'optimiser les espaces de rangement, et le renforcement de la trésorerie afin d'assurer la pérennité des activités et projets.w

Un besoin crucial de financements

Ces projets nécessitent des fonds importants or le club ne bénéficie d'aucune subvention. L'obtention de financements, quelle que soit la structure sollicitée, devient de plus en plus difficile. Autre projet : **la création d'un espace club-house** et de rangement à partir de deux containers de 20 pieds, modifiés et aménagés par les bénévoles. Cet espace permettra de gagner en place et d'organiser les équipements de manière optimale et d'offrir un espace cloisonné et convivial pour partager des moments entre joueurs. Le club fait appel à votre générosité pour concrétiser ces projets et continuer à faire vivre la section football dans les meilleures conditions. Merci par avance pour votre soutien.



Parking vélo sécurisé sur le parking de l'école



L'objectif est de permettre à des cyclistes de garer leur vélo gratuitement, à l'abri et en toute sécurité, à des emplacements qui permettent d'utiliser un autre mode de transport, train, bus, covoiturage, ou comme à thiaville, l'autopartage Lulu.



Rappel des règles pour les animaux de compagnie

Beaucoup de plaintes arrivent en mairie pour des chats qui seraient empoisonnés. Il faut savoir que blesser ou tuer un animal domestique involontairement est puni d'une amende de 450 €. Un empoisonnement volontaire est puni de trois ans de prison et 45 000€ d'amende (Article 521-1 du code pénal). Il est bon de rappeler aussi qu'il est interdit de laisser divaguer son chat sur la voie publique, c'est la loi qui le dit.

Concernant les chiens, si les aboiements sont un comportement naturel, lorsqu'ils deviennent excessifs, ils sont rapidement source de conflits. Un chien qui aboie sans cesse peut être considéré comme une nuisance sonore et son propriétaire peut être tenu responsable. L'article R1334-31 du code de la santé publique dispose que le propriétaire du chien est responsable de la nuisance sonore en cas d'aboiements intempestifs. Dans un premier temps, le problème doit être réglé à l'amiable si le problème persiste, la gendarmerie peut être envoyé sur les lieux. Cela peut se terminer par une amende forfaitaire de 135 €.

Infos Périscolaire



Affouages

Pour les personnes intéressées, n'oubliez pas de vous inscrire en mairie pendant les heures d'ouverture (avant fin octobre).



Fleurissement du village



Visite du sous-préfet



Le 23 juillet dernier, sur proposition du vice-président, le sous-préfet de Lunéville, en place récemment, était l'invité de RCM, afin qu'il découvre le média rayonnant sur son territoire. Ensuite il s'est rendu sur le chantier des panneaux Photovoltaïques. Pour terminer, en compagnie du maire et du premier adjoint, ils ont échangé sur de nombreuses questions dont une plus particulièrement, sur la gestion des gens du voyage.



Visite du chantier des panneaux photovoltaïques



M. Bon responsable du projet



Frédéric Thomas, maire de Thiaville et président du syndicat



Mme Payeur représentant le député

Reprise d'Happy Line Dancing

Happy Line Dancing

Foyer Rural de Thiaville-sur-Meurthe



**Country
& New
Line Dance**



Espace
Michel Jacquiel
Thiaville-sur-Meurthe

Mercredi
14 h – 15 h 45
Jeudi
18 h – 19 h 45

Happy Line Dancing

linedancefrthiaville@gmail.com

La section Line Dance (danse en ligne) du Foyer Rural a fait sa rentrée le 10 septembre à 14 h, à l'espace Michel Jacquiel. Pratique de la danse en ligne sur des musiques Country et non Country. A la Line Dance, on se détend, on oublie ses soucis et on renforce ses capacités de coordination et de mémorisation. Et on se fait des amis.

La Line Dance, c'est bon pour tout et à tout âge. Le rendez-vous est donné tous les mercredis de 14h à 15h45 et les jeudis de 18h à 19h45. Contact au 06 76 37 25 40. linedancefrthiaville@gmail.com Facebook : Happy Line Dancing

Atelier pour tous

Reprise le 1er octobre des activités "ATELIER POUR TOUS" (les filles du mercredi) chaque mercredi de 14h à 18h petite salle de la salle Poirel.

On y fait de l'initiation (ou confirmation) à la couture, au tricot, au crochet, au patchwork, à la broderie. Inscription 10€ pour l'année. Pour toute information, appeler le 03 83 71 41 23.

Reprise des journées conviviales à RCM

Cette année, la radio locale basée à Thiaville a organisé pour les bénévoles de la radio un temps de convivialité permettant de souder un peu plus les liens entre les membres. La radio a fait appel à certains de ses partenaires pour proposer une journée variée. Tout a commencé par une ballade en kayak, accompagné par l'OMS de Baccarat : 3 km a déambuler sur la Meurthe au départ du collège de Baccarat. Après cette sortie au coeur de la nature, les membres ont pris la direction du restaurant pizzeria "Chez Lili" au coeur de la cité du cristal. Puis direction Baccarat Collection pour une visite du nouveau musée de la cristallerie, avant de rejoindre Rozelieures pour une visite exclusive de la production de whisky par la Maison de la mirabelle. Les membres présents ont tous passé un excellent moment.



30 ans de vibrations !

Samedi 8 novembre :
Émission spéciale anniversaire de 8h à 20h
Cadeaux à gagner sur place / Visite des studios
« Story 80 » en live avec Thierry dès 20h (80 personnes max)
Mix de **DJ TOINE** dès 22h (80 personnes max)
Venez nombreux nous rencontrer
Salle Poirel à Thiaville-sur-Meurthe dès 9h00

RCM 97.6
La Radio locale de votre quotidien



Nos Volx *Nos Guitares...*



**EN CONCERT
LE DIMANCHE 28 SEPTEMBRE
À PARTIR DE 15H
SALLE POIREL
THIAVILLE-SUR-MEURTHE**

ENTRÉE LIBRE - BUVETTE - CHAPEAU

Thiaville-sur-Meurthe



ORGANISÉ PAR

RCM
97.6
La Radio locale de votre quotidien

Fin de travaux rue des Vosges

La signalisation était le dernier chantier à réaliser pour la rue des Vosges. Celle-ci dépendait de la disponibilité de l'entreprise chargée des travaux. Trois passages piétons protégés, douze places de parking (dont une place PMR), une allée piétonne et une réserve pour la citerne incendie ont été aménagés. Par ailleurs, un fléchage a été installé pour instaurer une circulation à sens unique pour tous les véhicules, à l'exception des vélos, qui conservent le droit de circuler à double sens. La vitesse y est désormais limitée à 30 km/h.

Le centre du village bientôt à 30 km/h

Prochainement, cette limitation commencera rue de la Libération, puis s'étendra au centre du village, concernant les rues de la Gare, de l'Église, d'Alsace, de la Côte, des Vosges ainsi que le lotissement Général Paradis. Dès réception du matériel nécessaire, la signalisation sera installée et la limitation de vitesse deviendra effective.



Rentrée scolaire



Rentrée de la classe de CE1 & CM



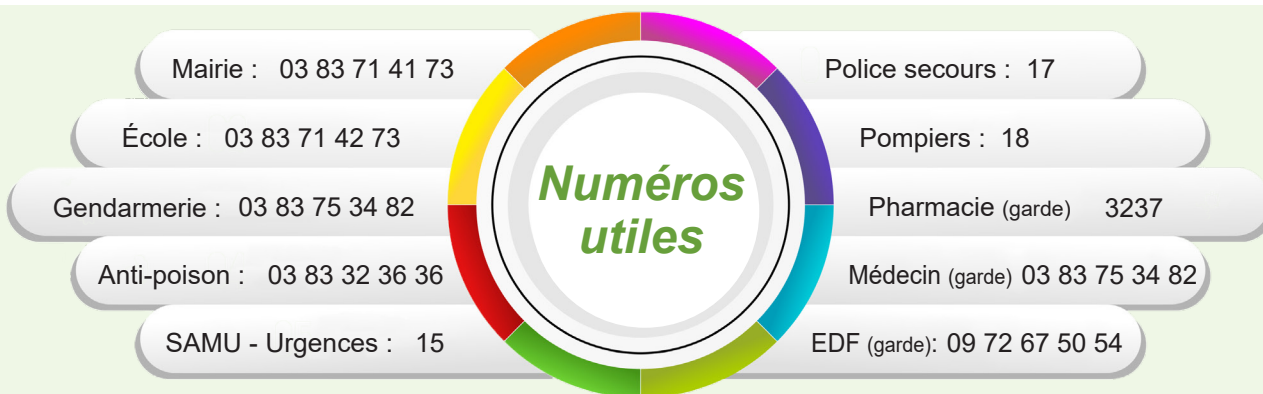
Rentrée de la classe de CP & CE2

66 élèves

Classe de mme Boudot : petite section 9 / moyenne section 5 / grande section 9

Classe de mme Valentin : CP / 11 - CE1 / 13

Classe de mme Tholance : CE2 - 8 / CM1 : 5 / CM2 : 6



Etat civil

Jacqueline Ganiere épouse de M. Fousse est décédée à l'âge de 87 ans, le 28 juin 2025. Elle était domiciliée rue du Général Paradis et a été secrétaire de mairie. À toute la famille, la municipalité présente ses sincères condoléances.



Jean Crovisier ancien combattant, médaillé militaire est décédé à l'âge de 92 ans le 10 septembre 2025. Il était domicilié 10 rue de l'église. À toute sa famille, la municipalité présente ses sincères condoléances.

Collecte et déchetterie



Sacs noirs
Jeudis 2 - 16 et 30 octobre

Sacs jaunes
Jeudi 25 septembre
Jeudis 9 et 23 octobre

Déchetterie de Baccarat
Lundi : 9h-12h / 13h30-17h00
Mardi : 13h30 / 17h00
Mercredi : 9h-12h / 13h30-17h00
Jeudi : 13h30 / 17h00
vendredi : 9h-12h-13h30 / 17h00
Samedi : 9h-12h - 13h30 / 17h00
Dimanche : 9h00-12h00
Jours fériés : fermée



Accueil mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	
Mardi		18h - 19h
Mercredi	Fermée	
Jeudi	9h - 12h	
Vendredi		14h - 16h



Directeur de publication : Frédéric Thomas
Équipe rédactionnelle : Frédéric Thomas
Dominique George, Damienne Villaume
Mise en page : Vincent Guyot

Dépôt légal : 328/820 info@thierville.com